

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annulation des feux du 1^{er} août à Lutry

Lutry, le 6 juillet 2020 - Pour la première fois de son histoire, la Municipalité a décidé de renoncer à son traditionnel feu d'artifice du 1^{er} août qui attire chaque année des milliers de personnes sur les quais de Lutry.

Cette année, le lac ne brillera pas de mille feux. Au vu de la situation sanitaire encore fragile et de l'interdiction des rassemblements de plus de 1'000 personnes, la commune est contrainte d'annuler un des événements phares de l'été.

« La décision n'a pas été simple à prendre, mais hélas 2020 ne nous permettra pas d'offrir un beau spectacle aux Lutriennes et Lutriens ainsi qu'aux visiteurs », regrette le syndic, Charles Monod.

Les communes voisines ont également été consultées avant de prendre cette décision. La quasi-totalité d'entre elles a aussi décidé d'annuler la fête. De ce fait, le risque d'un appel d'air aurait été beaucoup trop élevé. La santé de la population reste la priorité.

La Municipalité

Pour tout renseignement :

Rosalba Drosi Alber

Déléguée à la communication

rosalba.drosialber@lutry.ch

+41 79 431 29 80